

## Circulaire de rentrée 2019

A tous les parents de l'école,

Ces quelques semaines de repos, de détente, agrémentées de soleil (parfois) vous ont, je l'espère, régénérés pour aborder dans de bonnes conditions cette nouvelle année scolaire.

Ces quelques pages vous permettront de préparer la rentrée au mieux, pour la vivre la plus sereinement possible.

Le projet commun à l'ensemble de l'école aura pour thème : « **A la découverte de mon environnement** ». Ainsi, nous travaillerons tout au long de l'année sur cette thématique : découverte de l'environnement local, sensibilisation à la protection de cet environnement (faune et flore), embellissement des espaces de vie,...

Nous ne manquerons pas, tout au long de l'année et notamment lors des réunions de classe qui auront lieu en septembre, de vous informer sur les différents projets qui vont se vivre lors de cette nouvelle année.

Il est important que vous preniez le temps de lire cette circulaire. En effet, elle contient un grand nombre d'informations et reprend les règles de la vie collective qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

**Toute la communauté éducative de l'école se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée, en particulier aux enfants qui vont vivre leur première année scolaire dans l'établissement.**

Christophe DURAND  
Chef d'établissement.

\*\*\*\*\*

### Calendrier scolaire

Rentrée élèves	Lundi 2 septembre 2019
Toussaint	Vendredi 18 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
Noël	Vendredi 20 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020
Hiver	Vendredi 14 février 2020 au lundi 2 mars 2020
Printemps	Vendredi 10 avril 2020 au lundi 27 avril 2020
Vacances d'été	Jeudi 2 juillet 2020

Arrêté par  
Monsieur  
l'Inspecteur  
d'Académie

Nous avons également fait le choix de travailler 2 samedis matins.

- Le samedi 14 décembre 2019 (Arbre de Noël)
- Seconde date qui reste à déterminer

## Structure pédagogique

### ☛ Effectifs

Pour cette nouvelle année, nous compterons **290 élèves** dans notre établissement, répartis en 11 classes.

Nous serons 17 enseignants et 6 personnels de service à travailler dans l'établissement.

Chef d'établissement : Christophe DURAND

CM2	Anthony CHAILLOU
CM1a	Manon DIVERS (1/2 tps) Lundi-Mardi Adèle BOUSSEAU (1/2 tps) Jeudi-Vendredi
CM1b	Florine BOUSSEAU
CE2	Karine AUVINET (3/4 tps) Quentin DEBELLOIR (1/4 tps) Lundi
CE1	Audrey MAHE (3/4 tps) Edwige DE CATHELINÉAU (1/4 tps) Vendredi
CP/CE1	Bénédicte COUTANCEAU Lundi-Mardi Quentin DEBELLOIR Jeudi-Vendredi
CP	Anne JAUNET
GS	Isabelle RUGGIERO
MS	Isabelle RINCE
PS/MS	Emmanuelle ERIEAU (3/4 tps) Aurélié GAUTRON (1/4 tps) Vendredi
TPS/PS	Marielle ESCARCEGA

Regroupement d'adaptation : Isabelle GRATON

Personnel O.G.E.C-ASEM : Laurence FOURNIER (+ secrétariat tous les après-midis) / Marie-Line DUGAST-BOUFFANDEAU / Violaine BUET / Florence PROUX / 2 A.V.S (en attente de nomination)

## Fiche de renseignements et fiche sanitaire

Chaque enfant a sa propre fiche pré-remplie qui devra nous être retournée complétée **pour le mardi 10 septembre**. Si celle-ci comporte des erreurs, veuillez, s'il vous plait les corriger au stylo rouge.

Si des modifications ont lieu lors de l'année, n'hésitez pas à nous le signaler par le cahier de liaison ou par mail ([st.jo.bouffere@free.fr](mailto:st.jo.bouffere@free.fr))

## Règles du Vivre ensemble

Les élèves doivent **le respect à toute personne** intervenant dans le cadre de l'école : enseignants, catéchistes, personnel de service, intervenant pour des activités en classe, en sport, dans la cour, en sorties...

Les élèves se doivent mutuellement respect. Ils doivent prendre conscience des impératifs de la vie en collectivité et éviter toute violence physique ou verbale, propos racistes, grossièretés...

Les sanctions d'ordre scolaire sont laissées à l'appréciation de l'équipe enseignante.

Les élèves doivent **respecter les locaux et le matériel scolaire** mis à leur disposition. L'école se réserve le droit de demander aux parents le remboursement des dégâts commis.

**Nouveauté** : Le règlement intérieur de l'école a été actualisé pour cette rentrée. Il se trouve dans le cahier de liaison de chaque enfant. Merci d'en prendre note et de le signer **pour le mardi 10 septembre**.

Ce règlement reprend des informations concernant :

- Les horaires
- Les absences
- La prise de médicaments
- La catéchèse
- La communication familles-école
- Le respect des personnes et des biens

## Le contact avec les enseignants / Communication d'informations

Cette année, nous fonctionnerons essentiellement avec une communication électronique. Nous disposons de vos adresses mail familiales. Notre adresse suivante ([st.jo.bouffere@free.fr](mailto:st.jo.bouffere@free.fr)) nous permet ainsi d'échanger avec vous, en vous envoyant par exemple l'ensemble des lettres d'informations mensuelles.

**Si lors de l'année, vous connaissez des soucis liés à la réception de messages, n'hésitez pas à nous le signaler rapidement.**

**Nouveauté** : Cette année nous mettons en place un cahier de liaison. Ce **cahier de correspondance** est un autre lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées par les parents** après que ceux-ci en auront pris connaissance. Ces signatures nous permettent de vérifier que les parents ont bien eu les informations.

## Les parents dans l'école

**Les associations de parents** : les parents qui le désirent ont la possibilité de participer activement à la vie de l'école en entrant dans l'une des deux associations :

**OGEC** (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) : association qui gère les moyens financiers de l'école. Présidente de l'association : Mme Sabrina Berdayes /Contact : [ogec.bouffere@gmail.com](mailto:ogec.bouffere@gmail.com)

**APEL** (Association des Parents de l'Enseignement Libre) : association qui représente les familles et participe à l'animation de l'école. Présidente de l'association : Mme Mélanie Sarciaux /Contact : [apel.bouffere@gmail.com](mailto:apel.bouffere@gmail.com)

Une communication de ces associations est assurée auprès des familles par mails ou par courriers.

Comme tous les ans, les parents peuvent être sollicités pour des animations et projets : accompagnement pour les sorties scolaires, arbre de Noël, kermesse, aide aux matinées travaux, temps de catéchèse...

L'assemblée générale de ces associations aura lieu en novembre.

## Services « péri »scolaires

### Restaurant scolaire

Celui-ci est géré par une association (ARSB). Il est situé rue des Lavandières. Le restaurant scolaire est dirigé par Mme Anita Prou.

*Tel : 02 51 34 68 55*

*Mail : [arsb.bouffere.85@gmail.com](mailto:arsb.bouffere.85@gmail.com)*

### Périscolaire

L'accueil périscolaire est organisé par l'association « Pitchounes et Compagnie ». La responsable de l'accueil est Mme Amandine Fruchet.

*Tel : 02 51 09 23 12*

*Mail : [contact@pitchounesetcompagnie.fr](mailto:contact@pitchounesetcompagnie.fr)*

### Transport scolaire

Un service de transport organisé par **ALEOP Vendée** assure le ramassage des élèves éloignés du bourg.

*Tel : 02.51.31.15.75*

*Site internet : <https://aleop.paysdelaloire.fr/vendee>*

## Assurances

L'assurance scolaire ou extra-scolaire (pour notre établissement : **la Mutuelle Saint Christophe**) intervient en complément de la CPAM ou de la MSA. Elle garantit des indemnités contractuelles en cas d'accident corporel survenant à l'élève. Cette garantie est acquise tous les jours de l'année (temps scolaire, week-end et vacances). Le document présentant ces garanties vous a été envoyé en juin. Il n'est donc plus nécessaire de nous joindre une assurance en début d'année car notre contrat couvre tous les élèves de l'établissement.



**Cette assurance ne couvre pas la responsabilité civile.** La responsabilité individuelle de l'élève peut être reconnue (dégradation de matériel, accident causé à un tiers,...). C'est votre assurance contrat responsabilité civile familiale qui intervient alors.

## Catéchèse

Notre école catholique est impliquée dans **la mission de l'Eglise**. La pastorale est un axe essentiel de notre projet éducatif. La catéchèse proposée donne les connaissances pour comprendre la Bible, la vie du Christ et des croyants. L'école ne peut pas « renoncer » à la liberté de proposer et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne.

Pour respecter les consciences, ce temps n'est pas obligatoire.

- Pour les plus jeunes, (PS au CP) des temps d'éveil à la Foi seront proposés en fonction des fêtes chrétiennes.
- Pour les CE et les CM : Les élèves ont choisi en fin d'année dernière entre la catéchèse et la culture chrétienne.  
Ainsi, que votre enfant et vous fassiez le choix de l'engagement à la catéchèse ou non, nous vous demandons de respecter ce choix. Autrement dit, si un enfant démarre le parcours, il le termine ; s'il ne commence pas la catéchèse en septembre, il ne pourra pas intégrer un groupe en milieu d'année pour une quelconque raison.

Des célébrations seront également organisées pour toute l'école à l'occasion des moments forts du calendrier liturgique (Noël, Carême,...).

Cette année encore, nous aurons besoin de parents ou grands-parents pour former des groupes réduits lors de ces temps. Une commission pastorale sera mise en place en septembre.

\*\*\*\*\*

**Vigilance** : retour des documents complétés ou signés (fiche renseignements et règlement) pour le mardi 10 septembre au plus tard. Merci.